



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

Sceaux, le 15/06/2019

Rapport financier Rapport de vérification des comptes Exercice 2018

Chers amis et anciens de Lakanal,

Je vous confirme qu'en tant que vérificateur des comptes, j'ai eu accès à toutes les factures et relevés de comptes de la période.

Voici les comptes 2018 :

EXERCICE 2018			
DEPENSES		RECETTES	
Site internet	166,31 €	Subvention Sceaux	450,00 €
Téléphonie	24,00 €	Adhésions	4 585,00 €
Assurance MAIF	191,42 €	Dons	1 185,00 €
FSE Lakanal (livres)	126,00 €		
Frais bancaires	54,00 €	Ventes de DVD	330,00 €
Repas d'été	878,30 €	Repas d'été	750,00 €
Repas d'hiver	691,25 €		
Gazette	2 076,81 €		
Cérémonie bac (bérêts)	3 241,58 €	Intérêts livret A	16,36 €
Prix aux élèves méritants	300,00 €		
Remboursement Gala	25,00 €		
Total dépenses	7 774,67 €	Total recettes	7 316,36 €

Déficit 2018	458,31 €
---------------------	-----------------

L'année 2018 a connu les évènements habituels : deux repas, la cérémonie de remise du baccalauréat avec l'achat des traditionnels bérêts, le prix aux élèves méritants. Une gazette a été éditée.

Sur l'année 2018, les recettes s'établissent au total à 7316,36 € et les dépenses à 7774,67 € soit un déficit de 458,31 €. Il faut cependant signaler que du fait de mouvements sociaux, le repas d'hiver a dû être reporté de décembre 2018 à janvier, si bien que les recettes sont sur 2019 tandis qu'une



partie des charges sont déjà sur 2018 (un acompte au restaurateur). Si on avait pu comptabiliser cette charge sur 2019, l'exercice 2018 aurait présenté un léger excédent de 232,94 €.

Côté recettes, l'association a bénéficié de la subvention habituelle de la municipalité de Sceaux à hauteur de 450 € ; les adhésions ont rapporté 4585 €. Merci aux donateurs pour 1185 €.

Côté dépenses, les postes principaux ont été :

- La cérémonie du baccalauréat (c'est-à-dire l'achat de bérets pour 3241,58 €, soit presque 42% des dépenses totales annuelles de l'association)
- L'édition et expédition de la gazette pour 2076,81 € (presque 27% des dépenses annuelles)
- Enfin, le repas d'été fut déficitaire, les recettes ne couvrant que 85% des dépenses.

Au 31/12/2018, notre solde CCP était de 6486,62 € et le livret A contenait 2197,73 €, soit un total de 8684,35 €. Les avoirs en fin d'exercice précédent étaient de 9142,66 €, soit une différence entre les deux soldes de 458,31€, qui correspond bien au déficit de l'exercice.

Conclusion :

En tant que vérificateur des comptes de l'association, je déclare sincères et véritables les comptes 2018 préparés par nos trésoriers. Remercions-les pour leur travail méticuleux.

Bernard Werlé